



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

AVIS PUBLIC

OBJET : CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE.

Avis public est donné par la soussignée, que le conseil municipal de Saint-Roch-Ouest, à sa séance ordinaire du 14 août 2012, a changé la date de séance ordinaire du conseil du mois de septembre 2012.

La séance du 4 septembre a été changée pour le 11 septembre 2012.

Les séances se tiennent toujours au 806, rang de la Rivière Sud, à 20 h.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 15^e jour du mois d'août de l'an deux mille douze.

Sherron Kollar,
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Sherron Kollar**, *directrice générale* de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le *mercredi 15 août 2012*. En foi de quoi, je donne ce certificat ce mercredi 15 août 2012.

Sherron Kollar,
Directrice générale